

Conseil municipal extraordinaire

Lundi 28 août, à partir de 20h30

La Municipalité organise un conseil municipal extraordinaire le lundi 28 août en salle du Conseil municipal en 14 points. La séance est publique. Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.



Coordonnées

salle du Conseil Municipal
90 avenue du professeur Emile Sergent
78680
Epône
Documents

[ordre-du-jour-du-conseil-municipal-extraordinaire-du-28-aout-2023.pdf](#)